

Commission : Conseil économique et social

Question : Les Terres agricoles dans le monde : Quelles propriétés pour quelles utilisations ?

Auteur : Egypte

Étant donné le contexte actuel de l'Égypte qui tente de consolider une certaine stabilité, il s'agit pour notre pays de renforcer les politiques agricoles visant à alimenter la population en croissance rapide.

Même si notre pays dépend de l'extérieur pour approvisionner la population, l'agriculture représente un secteur clé de l'économie, malgré le caractère désertique du territoire. En effet, l'agriculture concentre 30% des emplois et 15% des exportations non pétrolières.

A ce propos, lors de la conférence économique de Charm el Cheikh tenue en mars 2015, de nouveaux projets de bonification des terres concernant 400 000 ha ont été annoncés ainsi que d'importants investissements dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Des mesures ont été adoptées comme les subventions à la fabrication du pain baladi et les cartes de rationnement afin de prévenir les risques de sous-alimentation. Dans le même ordre d'idée, le gouvernement étudie un développement d'infrastructures de stockage afin d'éviter des pertes.

Sur le plan législatif, la nouvelle loi sur les coopératives agricoles adoptée en décembre 2014 leur permet de devenir de véritables opérateurs économiques. D'autres réformes suivront pour établir un cadre législatif solide.

Sur la sphère internationale, l'Égypte a signé plusieurs accords de partenariat avec l'Union Européenne dont la France et l'Italie, des pays voisins : l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis au Moyen Orient, ainsi que le Soudan et la Lybie en Afrique. Notre pays est membre de la Zone Arabe de Libre Echange d'où ont surgi des accords bilatéraux. C'est le cas avec la Tunisie, le Liban, la Jordanie et l'Irak. Par ailleurs, nous sommes signataire de l'accord d'Agadir de février 2004 qui nous unit à la Jordanie, la Tunisie et le Maroc. Nous faisons aussi partie du Marché Commun de l'Est et du Sud de l'Afrique (COMESA).

En ce qui concerne l'achat de terres agricoles, nous avons conclu un contrat avec le Soudan pour la production de blé qui sera réexporté dans notre pays.

L'Égypte déclare être en mesure de faire face à ses propres besoins en approvisionnement alimentaire et transmet son soutien dans le domaine de la coopération internationale.